



# CSE avenens

L'avenir se construit ensemble

CSE / CSSCT PV n°21

Réunion plénière du 06 février 2025



# Participants

## Présents

- Olivier Blondeau, *directeur général*
- Marie-Julie Hovette Soyer, *DRH*
- Corinne Siard, *trésorière (FO)*
- Emilie Le Roux, *secrétaire adjointe (FO)*
- Romain LE ROUX, *trésorier adjoint (FO)*
- Johanna Maury (*FO*)
- Béatrice Billon (*DS CFDT*)
- Lisa Bevilacqua (*FO*)
- Hervé Vouland (*FO*)
- Bérangère Jouan (*FO*)
- Julie Fraisse (*FO*)
- Chantal Secondi (*FO*)

Heure de début : 8h30

Heure de fin : 11H00

## Excusés

- Stéphane Peignier, *secrétaire ( DS FO)*
- Karine Ferey (*élue cadre*)

Invités:

Mme SERRIERE Virginie (CARSAT)





# SOMMAIRE

## 1. Points Employeurs :

- 1) Les plannings ES du FAM Carvi (actuel et futur) ainsi que la note d'information s'y rapportant (consultation)
- 2) Planning IDE MAS Saint Jean

## 2. Points Elus :

- 1) Validation PV Janvier 2025
- 2) Points CSSCT /CSE
  - PPEA : *instance mixte , organisation au sein du PPEA*
  - PAVA: *Gonfaron , René Coty*
  - PAIR: *Foyer Espérance et FAM J-M Carvi*
- 3) Questions diverses:



# Point élus

## 1. Validation PV du CSE du jeudi 16 janvier 2025

Validé à l'unanimité

## 2. Point CSSCT/CSE

PPEA :

*1) Info des élus du CSE sur le passage régulier de la CSSCT (tous les deux mois), afin de se rapprocher des salariés et de l'avancement de leurs conditions de travail.*

Présentation du CR de visite de la CSSCT sur le site Paul Arène

La direction générale présentera en CSST de septembre 2025 un bilan de l'ensemble des actions à réaliser sur tous les sites inspectés par la CSSCT.

Les élus reviennent sur les potentiels changements d'organisation au sein du PPEA et les inquiétudes des salariés sur ce sujet.

La direction générale précise que le sujet est reporté au mois prochain.



# Point élus

PPEA :

*2) Instance Mixte , sachant que tous les postes ont été attribués, qu'en est-il du projet? Avez-vous établi un calendrier correspondant aux différentes actions et réunions de l'instance mixte ? Sachant que l'instance doit se réunir au moins 4x/an (décret 2022-1561 « relatif aux parcours professionnels et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail »).*

Les élus interpellent la direction générale quant à l'organisation de l'instance mixte et sa mise en place

La direction générale confirme qu'une formation a eu lieu le 11/12/2024. Et que l'année 2025 est consacrée à l'accompagnement des élus dans ce nouveau mandat.

La direction générale informe qu'une formation est déjà demandée en 2025 auprès de la responsable formation sur la prévention des risques professionnels afin d'accompagner cette instance dans ses prérogatives (QVT , sécurité, hygiène, évaluation e la prévention des RP)

Les élus et la direction générale s'accordent sur l'importance de rester vigilants et de concilier l'organisation et les besoins de ces réunions, tout en respectant le rythme des salariés concernés.



# Point élus

## Compte rendu CSSCT :

*- Retour et échanges sur les points de la visite de la CSSCT sur le site de Paul Arène.*

Les élus informent d'une prochaine visite en mars 2025.

La direction générale indique que la directrice de pôle fera un retour point par point en lien avec le compte rendu de la CSSCT.

*- Information concernant le site de La Farlède :*

La direction générale informe les élus que la CARSAT nous accompagne depuis plusieurs mois sur les différentes phases du chantier de La Farlède : Conception, solutions techniques, choix des solutions proposées par les entreprises, etc. A chaque fois on tient compte des préconisations.

Madame Serrière confirme ces échanges et souligne que la direction apporte à chaque fois des réponses positives. Elle se rendra d'ailleurs sur le site durant le chantier et même après.



# Point élus

PAVA:

- Gonfaron MAS/FO:

*1) Suite au courrier des salariés de Gonfaron et de son envoi aux instances*

Les élus interpellent la direction générale ainsi que Mme Serrière sur le courrier des salariés de Gonfaron envoyé aux instances fin 2024.

Mme Serrière explique aux élus que le courrier a été pris en compte et qu'une rencontre au siège, avec la présence de la directrice de pôle, a eu lieu.

*2) Qu'en est-il de l'affichage et de la mise en route des caméras au sein de l'établissement ?*

La direction générale refera le point avec la directrice sur ce sujet pour les deux sites (Gonfaron et Giens)



- Coty:

*2) Recrutements sur l'établissement, cependant toujours des démissions ? Comment expliquez vous que la situation n'arrive pas à se stabiliser malgré les procédures d'accueil mises en place?*

La direction générale répond qu'une procédure d'accueil ne suffit pas à elle seule pour stabiliser les effectifs. Les explications sont multifactorielles. Sur l'ensemble des départs de Coty, deux seulement sont à rattacher à des dysfonctionnements internes. La DRH précise qu'un questionnaire sur les raisons qui amènent au départ sera prochainement finalisé.

Les élus interpellent la direction générale sur l'impact des mouvements démissions/recrutements sur les salariés en poste et la charge supplémentaire au quotidien lorsqu'il y a dysfonctionnement lié à une mauvaise communication des missions.

Le CSE a proposé un temps d'échange entre candidats et salariés.

La DRH explique que cela paraît difficile à mettre en œuvre d'un point de vue opérationnel. Cependant, un temps de travail avec les directions sera programmé par la DRH pour qu'un support puisse être réalisé permettant aux candidats d'avoir le plus d'informations possible sur le poste, les compétences à mobiliser ainsi que les tâches susceptibles d'être réalisées.



# Point élus

## PAIR:

1) *Savez-vous quand aura lieu l'évaluation du Foyer Espérance ?*

La direction générale informe que l'évaluation aura lieu sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2026. Cette date est susceptible d'être avancée ou repoussée selon les projets.

2) *Dans un souci de stabilité des équipes IDE/AS/AMP/AES , comment expliquez vous le non-prolongement de contrat de l'IDE qui était en place sur un long remplacement ? En sachant que l'équipe concernée n'a pas été consulté.*

Les élus remontent que le travaille d'équipe qui a été effectué au quotidien avec l'IDE en question était positif et que les salariés n'ont pas totalement compris son départ.

La direction générale informe qu'un échange à eu lieu à ce sujet avec la direction de pôle. Le recrutement des professionnels reste à leur périmètre.





# Point employeur

1) *Les plannings ES du FAM Carvi (actuel et futur) ainsi que la note d'information s'y rapportant (consultation)*

Les élus échangent avec la direction générale sur la pertinence entre les horaires d'arrivées et le besoin organisationnel du matin essentiellement.

Vote des élus : favorable à l'unanimité

2) *Planning IDE MAS Saint Jean (consultation)*

Vote des élus : favorable à l'unanimité



# Point élu

## 3) Questions diverses:

- *Le PEE (plan épargne entreprise) / PERCOL (plan d'épargne pour la retraite collectif) : les salariés de l'association ont-ils le droit à un PEE/PERCOL ?*

La direction générale informe que ces dispositifs ne sont pas obligatoires, ils n'existent pas au sein de l'association. En principe ce sont les entreprises qui versent de la participation/intéressement qui se dotent de plan d'épargne salariale.





## Signatures:

Directeur Général AVENS  
AVENS

M. Blondeau Olivier

Secrétaire adjointe CSE

Mme LE ROUX Emilie





# avens

L'avenir se construit ensemble

Merci d'avoir pris le temps de lire  
notre compte rendu